

# PRIX DES DAUPHINS

3ème(P/ 4882), — 05/05/2024 14h10, LA MARTINIQUE

**PLAT, 1.600 meters**, Corde à GAUCHE, Terrain LEGER (2,6)

6.800 (3.400, 1.360, 1.020, 680, 340)

**ARRIVEE OFFICIELLE:** 10 Engagés. 1 Non Valable. 2 Forfaits. 1 Non-Déclaré-Partant. 6 Partants Définitifs. - PMH -

Temps du 1er : 1.39.27 (Redk : 1. 2. 4)

## HANDICAP DE CATEGORIE

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 54 k.**

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.**

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Réf. +085

## Décisions des commissaires

La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 de grés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé la jument VIENETTA à être montée sur la piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. La jument MISS ESTRELLA a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

## Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays	Jockey Ent.	Poids Gain	Prim. Prim.	Suppl. Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs prop. elev.
--------------	--------------	--------------------	----------	--------------	------------	-----------	-------------	------------	-------------	----------------------	---------	----------------------

1	<b>RECORD ME BELLE F.P.S. 4 A.</b>	Par: RECORDER 03 et BELLE DE BELLE (BIG BAD BOB)	(Corde:01)		MME ANGELA S. THIBAUT	S. JOUSSELIN	972	MATTHIAS LAURON	61 kg (60,5 kg) 3.400 1.530 640	NNN	SUC. J. BERES,MME F. BERES
2	<b>VIENETTA F.P.S. 6 A.</b>	Par: PENNY'S PICNIC et VENETA (ANABAA)	7.L (Corde:06)		MME ANGELA S. THIBAUT	S. JOUSSELIN	972	JEREMY MOISAN	62,5 kg (62 kg) 1.360 612 256	NNN	ECURIE VAPORETTO,COMTE G.DE SAINT-SEINE, FINANCIERE JEROME CARRUS, J. BRUNEAU DE LA SALLE
3	<b>MISS ESTRELLA F.P.S. 4 A.</b>	Par: SIDPOUR et ESTRELLA DELNORTE (SLICKLY)	3.5 (Corde:05)		MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	972	CEDRIC REYNAUD	58 kg (57,5 kg) 1.020 459 192	NNN	MME LR. RUSTER
4	<b>ARTISTIC GLORY F.P.S. 6 A.</b>	Par: OLYMPIC GLORY et ARTISTIC LIGHT (FANTASTIC LIGHT)	2.5 (Corde:03)		MR JEAN- CLAUDE CAZAKO	JC. CAZAKO	971	MME SARAH AKARI- SOUIDANE	60,5 kg (61,5 kg) 680 306 128	ANL	SUC. M. JARLAN
5	<b>FEE DE MANCHE F.P.S. 4 A.</b>	Par: SIDPOUR et CLOS DES FEES (DIAMOND GREEN)	4.L (Corde:04)		MR THIERRY HAYOT	S. JOUSSELIN	972	MR ISIDORE BOUAZIZ	59,5 kg (59 kg) 340 153 64	NNN	T. HAYOT
6	<b>POLYXO F.P.S. 4 A.</b>	Par: ZIZANY et QUEEN OF POLAND (HALLING)	10L (Corde:02)		MR BENOIT MAGDELEINE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	MME LUANA DUPELIN LALUNG	57,5 kg (58,5 kg)	ANL	N. CAMPOS, JC. CAMPOS, RAY. CAMPOS